

doc  
CA1  
EA511  
79V34  
EXF

Canada

BACKGROUND DOCUMENTS

THIRTY-FOURTH SESSION OF THE  
UNITED NATIONS GENERAL ASSEMBLY

VISIT TO NEW YORK OF THE  
HONOURABLE FLORA MACDONALD  
SECRETARY OF STATE FOR  
EXTERNAL AFFAIRS  
SEPTEMBER, 1979

PREPARED BY  
DEPARTMENT OF EXTERNAL AFFAIRS  
EXTERNAL INFORMATION PROGRAMS  
DIVISION  
OTTAWA

RENSEIGNEMENTS GENERAUX

TRENTE-QUATRIEME SESSION DE  
L'ASSEMBLEE GENERALE DE L'ONU

VISITE A NEW YORK DE  
L'HONORABLE FLORA MACDONALD  
SECRETAIRE D'ETAT AUX  
AFFAIRES EXTERIEURES  
SEPTEMBRE, 1979

PREPARE PAR  
LE MINISTERE DES AFFAIRES EXTERIEURES  
DIRECTION DES PROGRAMMES  
D'INFORMATION A L'ETRANGER  
OTTAWA



TABLE OF CONTENTS

TABLE DES MATIERES

1. Canada and the 34th Session of the United Nations General Assembly.

Le Canada et la 34ième session de l'Assemblée générale des Nations Unies.

2. Statement by the Secretary of State for External Affairs, Flora MacDonald, at the OECD Ministerial Council Meeting, Paris, June 13, 1979.

Déclaration du Secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures, Flora MacDonald, à la réunion du Conseil des ministres de l'OCDE à Paris le 13 juin 1979.

3. Speech by the Secretary of State for External Affairs, Flora MacDonald, to the United Nations Conference on Refugees, Geneva, July 20, 1979.

Allocution du Secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures, Flora MacDonald, devant la Conférence des Nations Unies sur les réfugiés à Genève le 20 juillet 1979.

4. Biography of Flora MacDonald.

Biographie de Flora MacDonald.

LIBRARY DEPT. OF EXTERNAL AFFAIRS  
MINISTRE DES AFFAIRES EXTERIEURES

43-253-809

43-253-808



CANADA AND THE 34TH SESSION OF  
THE UNITED NATIONS GENERAL ASSEMBLY

The Secretary of State for External Affairs, the Honourable Flora MacDonald, will address the 34th Session of the UN General Assembly on Tuesday, September 25, 1979.

Many of the issues to be dealt with at this Assembly have been of concern to the United Nations for many years. Nevertheless, recent events such as the Egyptian-Israeli Peace Treaty, the all-party Conference on Zimbabwe-Rhodesia and the just completed Non-Aligned Summit in Havana will influence General Assembly discussions. There are 121 items on the agenda before the Assembly.

Middle East

Last year, there were 16 Middle East resolutions relating to Palestinian refugees, the censure of Israel for its activities in the occupied Arab territories and the attempt to legitimize further the role of the PLO within the UN system. It is anticipated that the resolutions this year will be closely modelled on those of last year. Canada will continue to urge that the General Assembly act in ways that will strengthen the prospects for peace in the Middle East.

Cyprus

Despite the success of Secretary-General Waldheim in reconvening inter-communal talks in June, these were recessed soon after they commenced. It is expected that the debate on Cyprus will, therefore, follow the pattern of previous years. Canada's interest in Cyprus stems from concern for the cohesion of the North Atlantic Alliance, from humanitarian concern about the strife on the island and from the presence of Canadian peacekeeping forces.

Peacekeeping

There are five peacekeeping missions in operation, with the mandate of a sixth (UNEF II) recently terminated by the Security Council. The General Assembly will consider the lack of agreement to date on the underlying principles of UN peacekeeping. Canada has consistently pressed the UN to adopt clear guidelines for peacekeeping operations, including their financing.

### International Co-operation in the Peaceful Uses of Outer Space

The Assembly will consider the legal, technical and safety aspects of the use of nuclear power sources in space. It will also take up a draft treaty governing the exploration and use of the moon and other celestial bodies. Canada has taken a leading role in initiating the discussions on nuclear power sources in space following the Cosmos 954 incident.

### North-South Relations

A number of positive accomplishments at the UN Conference on Trade and Development last spring have become overshadowed by a sense of disappointment among developing countries, due to dissension within their own group (particularly on energy) and to the limited ability of industrialized nations to be forthcoming under difficult economic circumstances. There is a distinct possibility of return to a more confrontational atmosphere, after several years of case-by-case co-operation.

The Assembly is expected to consider a draft international development strategy for the coming decade as well as progress to date in implementing the new international economic order, promoting co-operation among developing countries and mobilizing women for development. There may also be discussion concerning the creation of a new forum to discuss world economic issues, as proposed by the Non-Aligned Summit.

The Secretary-General will report on the Conference on Science and Technology for Development, which has just ended in Vienna.

### Human Rights and Refugees

The Assembly will consider human rights issues and the question of racism (which is contentious because of the continuing efforts to link Zionism with racism, efforts which Canada has consistently opposed). For the most part, Canada has concentrated on the development of mechanisms which would discourage human rights violations. The question of human rights in Kampuchea (Cambodia) has also been put on the agenda.

The Secretary-General will report on the Geneva Conference on Indochinese refugees held last summer.

### Namibia

Canada, as a member of the Group of Five (initially as a member of the Security Council), continues to work toward achieving a peaceful transition to majority rule. Resolution of the few remaining difficulties would open the way for a ceasefire and the start of UN operations to facilitate the transition to independence.

### Zimbabwe-Rhodesia

The all-party conference in London offers the possibility of a settlement leading to internationally-recognized independence and an end to sanctions. While the April elections in Rhodesia have given rise to a new set of circumstances which cannot be ignored, Canada has taken the view that the central features of the constitutional framework mean that full majority rule is not yet demonstrably in place. Canada has not given consideration to recognizing the regime or lifting sanctions on the basis of current arrangements.

### Apartheid

The General Assembly will again condemn the practice of apartheid in South Africa. The opposition of the new Canadian Government to apartheid and racial discrimination in South Africa is a matter of record since Canada endorsed the final communique of the Commonwealth Heads of Government meeting in Lusaka.

### Administrative and Legal Questions

For the biennium 1978-79, the UN's budget surpassed one billion dollars (US). During debate last year on supplementary increases to the budget, Canada and other major contributors stressed the need for the UN to set firm priorities and to control its spending. Apparently this advice has been heeded as it is believed that a modest program increase of 0.8% in real terms will be proposed for the next biennium budget. Canada is the ninth largest contributor to the UN budget and is assessed at a rate of 3.04% (in 1979, Cdn \$17 million).

The Assembly will consider international legal issues such as terrorism. The latest development in the UN's efforts to combat international terrorism is completion of the main elements of a convention against hostage-taking in February 1979 by an Ad Hoc Committee, of which Canada is a member. The Draft Convention obligates states to prosecute or extradite hostage-takers within their jurisdiction.

LE CANADA A LA 34<sup>e</sup> SESSION DE  
L'ASSEMBLEE GENERALE DES  
NATIONS UNIES

Le secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures, l'honorable Flora MacDonald, prendra la parole à la 34<sup>e</sup> session de l'Assemblée générale, le mardi 25 septembre 1979.

Si les débats de l'Assemblée porteront sur des questions dont un bon nombre préoccupent les Nations Unies depuis longtemps, ils seront également influencés par des événements récents, notamment le traité de paix israélo-égyptien, la Conférence multipartite sur le Zimbabwe-Rhodésie et le Sommet des non-alignés qui vient d'achever ses travaux à La Havane. Cent vingt-et-un points sont inscrits à l'ordre du jour de l'Assemblée.

Moyen-Orient

L'an dernier, l'Assemblée avait été saisie de 16 résolutions sur le Moyen-Orient. Dans l'ensemble, celles-ci traitaient du statut des réfugiés palestiniens, condamnaient Israël pour ses activités dans les territoires arabes occupés et visaient à légitimer davantage le rôle de l'OLP au sein de l'Organisation des Nations Unies. On s'attend que les résolutions présentées cette année épousent étroitement ces mêmes tendances. Le Canada continuera pour sa part d'insister pour que l'Assemblée générale prenne des mesures propres à renforcer les perspectives de paix au Moyen-Orient.

Chypre

Les pourparlers entre les deux communautés, qui avaient repris en juin dernier grâce aux efforts du Secrétaire général, M. Waldheim, ont été suspendus peu après s'être engagés. Il est donc à prévoir que le débat sur Chypre demeurera dans la ligne des années précédentes. Le Canada s'intéresse à la question de Chypre pour plusieurs raisons: l'importance qu'il attache à la cohésion de l'Alliance atlantique, le souci humanitaire de faire cesser le conflit et la présence de troupes canadiennes au sein des forces chargées du maintien de la paix dans l'île.

Maintien de la paix

Cinq opérations de maintien de la paix sont en cours dans le monde, le Conseil de sécurité ayant mis fin récemment au mandat de la FUNU II. L'Assemblée générale se penchera sur le désaccord qui persiste quant aux principes sous-tendant les opérations onusiennes de maintien de la paix. A cet égard, le Canada réclame régulièrement l'adoption de principes directeurs précis, notamment en ce qui concerne le financement des opérations.

Coopération internationale en vue des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique

L'Assemblée se penchera sur des questions d'ordre juridique, technique et sécuritaire liées à l'utilisation de sources d'énergie nucléaire dans l'espace. Elle examinera par ailleurs un projet de traité devant régir l'exploration et l'utilisation de la Lune et des autres corps célestes. Le Canada a joué un rôle déterminant dans l'amorce du débat sur l'utilisation des sources d'énergie nucléaire dans l'espace, à la suite de l'incident du Cosmos 954.

Relations Nord-Sud

En dépit d'un certain nombre de réalisations positives, les pays en développement demeurent insatisfaits de l'issue de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement tenue le printemps dernier. Cela tient au fait qu'ils sont eux-mêmes divisés (notamment sur les questions énergétiques) et qu'ils prévoient que la conjoncture économique difficile limitera la capacité d'aide des pays industrialisés. Il y a une nette possibilité que les tensions renaissent après plusieurs années de collaboration sur des sujets particuliers.

On s'attend que l'Assemblée examine un projet de stratégie de développement international pour la prochaine décennie et évalue les progrès réalisés à ce jour au regard de la mise en oeuvre du nouvel ordre économique international, de la coopération entre pays du tiers monde et de la participation des femmes au processus de développement. Il se peut par ailleurs que l'Assemblée décide d'examiner une proposition du Sommet des non-alignés visant la création d'un nouvel organisme au sein duquel seraient débattues des questions relatives à l'économie mondiale.

Le Secrétaire général présentera son rapport sur la Conférence sur la science et la technique au service du développement, qui vient d'achever ses travaux à Vienne.

Droits de la personne et réfugiés

L'Assemblée étudiera des questions relatives aux droits de la personne ainsi que le problème du racisme (sujet litigieux en raison des constants efforts déployés pour assimiler le sionisme à une forme de racisme, efforts auxquels le Canada s'est d'ailleurs régulièrement opposé). D'une manière générale, le Canada s'est surtout attaché à l'élaboration de mécanismes propres à dissuader les gouvernements de violer les droits de leurs citoyens. La question des droits de la personne au Kampuchea (Cambodge) a été inscrite à l'ordre du jour.



Le Secrétaire général présentera son rapport sur la Conférence de Genève sur les réfugiés d'Indochine tenue dans le courant de l'été.

#### Namibie

En sa qualité de membre du groupe des Cinq, le Canada poursuivra l'oeuvre commencée au moment où il siégeait au Conseil de sécurité afin d'assurer un passage pacifique au gouvernement de la majorité. Le règlement des quelques questions en suspens permettrait l'établissement d'un cessez-le-feu et la mise en marche des opérations des Nations Unies en vue de faciliter la transition vers l'indépendance.

#### Zimbabwe - Rhodésie

Même s'il est indéniable que les circonstances ont changé depuis les élections d'avril, le Canada est cependant d'avis que les principales composantes du cadre constitutionnel donnent à penser qu'il n'y a pas encore véritablement gouvernement par la majorité; en conséquence, il n'envisage pas de reconnaître le régime ni de lever les sanctions dans l'état actuel des choses.

#### Apartheid

L'Assemblée générale condamnera une nouvelle fois la politique d'apartheid de l'Afrique du Sud. L'opposition du nouveau gouvernement à l'apartheid et à la discrimination raciale pratiquée par l'Afrique du Sud n'est plus à prouver puisque le Canada a entériné le communiqué final de la Conférence des chefs de gouvernement du Commonwealth à Lusaka.

#### Questions d'ordre administratif et juridique

Au cours de l'exercice biennal 1978-1979, le budget des Nations Unies a dépassé le milliard de dollars (E.-U.). Lorsqu'on avait débattu l'an dernier de nouvelles augmentations au budget, le Canada ainsi que d'autres importants cotisants avaient insisté sur la nécessité d'établir des priorités précises et de contrôler les dépenses. Il semble que le Secrétaire général se soit rangé à ces avis, puisque nous prévoyons qu'il proposera une modeste augmentation de 0,8 pour cent en termes réels pour le prochain budget biennal. Le Canada vient au neuvième rang des cotisants au budget de l'ONU, sa quote-part étant établie à 3,04% (ce qui représentait en 1979 17 millions de dollars canadiens).

La Sixième Commission se penche sur des questions internationales d'ordre juridique comme le problème du terrorisme. La plus récente réalisation des Nations Unies dans le cadre de ses efforts pour lutter contre le terrorisme international est la mise au point en février dernier, par un comité ad hoc dont le Canada est membre, des principales composantes d'une convention visant les prises d'otage. Selon le projet de convention, les Etats seraient tenus de poursuivre ou d'extrader les auteurs de prises d'otages sur les territoires relevant de leur juridiction.





# Statements and Speeches

---

No. 79/9

## "RELATIONS WITH DEVELOPING COUNTRIES IN AN INTERDEPENDENT WORLD"

A Statement by the Secretary of State for External Affairs, Flora MacDonald, at the Organization for Economic Co-operation and Development Ministerial Council Meeting, Paris, June 13, 1979.

These are the early days of a new Canadian Government. I am very pleased that so soon after taking on my responsibilities I am able to share in the discussion around this table. As members of the Organization for Economic Co-operation and Development we learn much from each other. We learn how others are tackling the problems that we must also tackle. We are reminded of the impact that our policies have on other countries. Here in the OECD we have learned both the habit and the discipline of frank discussion. These are the essential ingredients of constructive co-operation among countries.

The need for co-operative approaches to problems extends well beyond the membership of the OECD. The interdependence of our economies and those of the developing world is not a matter of choice. It is a fact of life. No country, no bloc of countries, can solve its economic problems in isolation. The foundations for broad co-operation in the world economy are not easy to build. The difficulties should however make us all the more determined to pursue discussion with the developing countries in a constructive and practical manner.

UNCTAD V [Fifth United Nations Conference on Trade and Development] ended only ten days ago. That conference — one step in a process of discussion — had its successes and its failures. In part its failures resulted from difficulties in moving into frank discussion of common problems. In part they resulted from the gaps between developed and developing countries in their interpretation of key issues. These differences of view underlay, for example, discussion of the nature of the world's present economic difficulties and the role of governments in trying to solve them. They affected discussion of the process of structural change and the ways in which governments might respond to it.

It is important to try to narrow these gaps in perspective. Studies by the OECD Secretariat have amply demonstrated the increasing number and the deepening significance of the economic links between the developed and the developing countries. That they bring shorter-term problems of adjustment must also be recognized. Our policies and our co-operation with the third world must be focused in ways which recognize the problems we have but which look towards the benefits we all can share. It is often difficult to see through immediate problems to longer-term benefits. That is a fact of economic life, and of our lives as politicians. We must be on guard against short-term policy approaches that endanger openness and flexibility in the world economy. The successful conclusion of the Multilateral Trade Negotiations is a major

---

contribution to this objective. However, the persistence of slow economic growth and high levels of unemployment poses a continuing risk of actions that restrict or distort trade.

The commitment of OECD member countries to the trade pledge has been an important constraint on such measures. There is a continuing need for the political commitment which the trade declaration represents. I therefore welcome its renewal.

We are only too conscious these days of the impact of energy problems on our economies and on the prospects for the world economy. I will touch today on only one aspect of the complex subject — the job which must be done to assist developing countries in meeting their needs for energy. Canada welcomed the decision of the World Bank to increase its support for exploration and development of oil, gas and coal in the less developed countries. Canada was also pleased to chair the working party established by the OECD Council to explore ways of assisting less developed countries to use renewable sources of energy. I hope that member countries will consider seriously the policy options set out in the report of the working party.

I also welcome the proposal that the organization be instructed to study in depth financial flows between developed and developing countries. The organization will of course wish to ensure that its work does not duplicate what is being done by other institutions. As the documents submitted to us suggest, greater attention must be paid to the encouragement of non-concessional and, especially, private capital flows. These are, and must continue to be, the major element in the total flow of financial resources to developing countries.

At the same time, flows on concessional terms are essential for the poorer countries. The Canadian Development Assistance Program of over \$1 billion annually is oriented primarily to the poorer countries. And for the least developed countries, our assistance is provided entirely on a grant basis. Efforts are also being made to improve the quality and efficiency of our program, while maintaining its high rate of concessionality.

The documents before us refer to the need to maintain public support in the developed countries for effective co-operation with developing countries. That is a challenge of which I am very conscious. Whether in large programs or small, in aid or in trade, co-operation with developing countries needs the support of public opinion in our countries.



# Déclarations et Discours

---

No 79/9

## “LES RELATIONS AVEC LES PAYS EN DÉVELOPPEMENT DANS UN MONDE INTERDÉPENDANT”.

Déclaration du secrétaire d'État aux Affaires extérieures, Flora MacDonald, à la réunion du Conseil des ministres de l'Organisation de coopération et de développement économiques tenue à Paris le 13 juin 1979.

Le Canada a un nouveau gouvernement depuis quelques jours. Je me réjouis profondément de pouvoir, si peu de temps après avoir assumé mes fonctions, prendre part à la discussion autour de cette table.

En tant que membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), nous avons beaucoup d'enseignements à recueillir les uns des autres. Nous apprenons comment d'autres s'attaquent aux problèmes que nous devons également affronter. On nous rappelle également les retombées que nos politiques ont sur d'autres pays. Nous avons pris l'habitude, à l'OCDE, d'une discussion franche et nous en avons acquis la discipline. Telle est l'essence d'une coopération constructive entre pays.

La collaboration de tous, à la recherche de solutions communes, dépasse le cadre de l'OCDE. Nous ne saurions ignorer l'interdépendance de nos économies avec celles des pays en développement. C'est une réalité évidente. Or, aucun pays souverain, non plus que les pays formant bloc, ne sauraient résoudre isolément leurs problèmes économiques.

Jeter les bases d'une large coopération dans le cadre de l'économie mondiale n'est pas chose facile. Toutefois, ce sont ces difficultés mêmes qui devraient renforcer notre détermination de poursuivre la discussion avec les pays en développement, dans une optique constructive et pragmatique.

La CNUCED V (Cinquième Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement) vient de se terminer il y a seulement dix jours. Cette conférence — une des étapes d'un long dialogue — a connu des hauts et des bas. Ses échecs sont en partie attribuables aux difficultés qu'elle a éprouvées à entamer une discussion franche sur les problèmes communs. Ils proviennent en partie des écarts, entre pays développés et en développement, quant à l'interprétation de problèmes clés. Ces divergences sous-tendent, entre autres, la perception des difficultés économiques auxquelles se heurte le monde et le rôle des gouvernements qui tentent de les résoudre. Elles ont influencé le dialogue sur le changement structural et sur les stratégies des gouvernements.

Il importe de s'employer à réduire ces écarts de perspective. Des études effectuées par le secrétariat de l'OCDE ont largement révélé la multiplicité et la signification grandissante des liens économiques entre pays développés et en développement. Il faut

---

aussi reconnaître que ceci crée des problèmes d'adaptation à court terme. Nos politiques à l'égard du Tiers-Monde, ainsi que notre coopération, doivent s'élaborer de manière non seulement à reconnaître les problèmes que nous affrontons mais aussi à dégager les avantages éventuels que nous pouvons partager.

Il est souvent malaisé de percevoir les avantages à long terme au-delà des problèmes plus immédiats. C'est une réalité de la vie économique, une réalité de notre vie de politiciens. Gardons-nous des mesures à courte vue qui compromettent le caractère ouvert et la souplesse de l'économie mondiale. D'avoir mené à bien les Négociations commerciales multilatérales contribuera largement à la réalisation de cet objectif. Toutefois, la persistance d'une croissance économique ralentie et de niveaux de chômage élevés sont autant de facteurs capables de diminuer ou de perturber les échanges commerciaux.

L'engagement des pays membres de l'OCDE à un protocole commercial a constitué un garde-fou de taille contre de telles mesures. L'engagement politique concrétisé par le protocole doit se poursuivre. C'est donc avec plaisir que j'accueille son renouvellement.

De nos jours, nous ne sommes que trop conscients des problèmes énergétiques se repercutant sur nos économies et sur les perspectives de l'économie mondiale. Je me contenterai aujourd'hui de n'aborder qu'un aspect de ce sujet complexe — l'effort qui reste à accomplir pour aider les pays en développement à résoudre leurs besoins énergétiques. Le Canada seconde la décision prise par la Banque mondiale d'accroître le soutien qu'elle apporte à l'exploration et à la mise en valeur du pétrole, du gaz et du charbon dans les pays les moins développés. Le Canada s'est également réjoui d'assumer la présidence du groupe de travail mis sur pied par le Conseil de l'OCDE pour établir les moyens d'aider les pays les moins développés à utiliser leurs ressources d'énergie naturelles. J'espère que les pays membres examineront sérieusement les options des politiques mentionnées dans le rapport du groupe de travail.

J'accueille aussi favorablement la proposition de demander à l'Organisation d'étudier en profondeur les flux financiers entre pays développés et en développement. L'Organisation devra, sans doute, éviter de faire double-emploi quant au travail déjà entrepris par d'autres organismes. Comme le laissent entrevoir les documents qui nous ont été soumis, l'on devrait songer sérieusement à encourager les flux de capitaux non-concessionnels et en particulier de capitaux privés. Ceux-ci constituent et doivent continuer d'être la source principale de l'ensemble des ressources financières des pays en développement. Par ailleurs, l'aide accordée à des conditions concessionnelles est essentielle pour les pays les plus pauvres. Le programme canadien d'aide au développement, soit plus d'un milliard de dollars par an, est principalement axé sur les pays les plus pauvres. Quant aux pays les moins développés, notre aide est entièrement accordée sous forme de dons. Nous nous efforçons également d'améliorer la qualité et l'efficacité de notre programme tout en lui conservant son caractère hautement concessionnel.

Les documents que nous avons sous les yeux évoquent la nécessité, pour les pays développés, de maintenir l'intérêt du public en faveur d'une coopération efficace au bénéfice des pays en développement.

Ceci pose un défi dont je suis profondément consciente. Qu'il s'agisse de programmes modestes ou d'envergure, de l'aide ou des échanges, la coopération avec les pays en développement doit être secondée par l'opinion publique de nos pays respectifs.



# STATEMENT DISCOURS



NOTES FOR A SPEECH BY THE  
SECRETARY OF STATE FOR  
EXTERNAL AFFAIRS,  
FLORA MACDONALD,  
TO THE UNITED NATIONS  
CONFERENCE ON REFUGEES,  
GENEVA, JULY 20, 1979

---



Mr. Chairman,

We are convened by tragedy. Though Canada welcomes this conference, indeed urged that it be held, we deplore the circumstances that have made it necessary.

I need not describe the plight of the hundreds of thousands of refugees from Southeast Asia who are suffering -- even dying -- at the very moment that we meet. Those facts are well known to everyone here. They are well known to the Canadian people as well, and Canadians have responded.

My country, Mr. Chairman, has a tradition of welcoming refugees to its shores. Since World War II Canada has resettled more than 350,000 refugees from various parts of the world -- a significant number for a country with our size of population.

And Canadians continue to respond to the call of people in distress, specifically in regard to the Indochinese. From 1975 to the end of 1978, 9,000 refugees from that area came to Canada. Last December the Canadian Government announced that it would resettle 5,000 Indochinese in 1979. Recognizing the growing seriousness of the situation we increased that figure to 12,000 in June. At the Tokyo Summit my Prime Minister confirmed that we are prepared to do even more.

Mr. Chairman, my government recognizes that countries of first asylum must be encouraged to continue to accept refugees fleeing the brutality in their own lands. Asylum countries must be assured that resettlement places are available in other parts of the world. Recognizing that such assurance is necessary, two days ago my government announced that it will accept up to 50,000 Indochinese from this year to the end of 1980. This means, in effect, that the countries of first asylum can count on Canada to accept up to 3,000 refugees a month. With this commitment we are trebling the rate of acceptance of these unfortunate people. We challenge other countries to follow this lead.

Delegates might be interested to know that the programme we have introduced to fulfil this commitment is one of partnership between the Canadian Government and private citizens and organizations. The Government of Canada will sponsor one refugee for each refugee receiving private sponsorship. The response of our people has been immediate, and it has been strong. I have no doubt that we shall reach our objective.

The role of our provincial governments cannot be overlooked. It is they who provide many of the services on which refugees must rely during the resettlement period. We have consulted with them closely, and they have greeted our proposals with encouragement and support.

Mr. Chairman, it is through resettlement that Canada can make its major contribution to relief of the disaster in Southeast Asia. But we also recognize that contributions must be made to the United Nations High Commissioner for Refugees' Indochina programme.

At this point, Canada wants to pay tribute to the High Commissioner for Refugees and his staff for the compassionate assistance they have been giving to the victims. We have great admiration for the devotion his organization has shown while working in the most trying circumstances. Without the protection and care that his people have provided, and without the arrangements they have made to resettle refugees, the misery would be both greater and more prolonged. We assure him of Canada's full support for his efforts.

In the past, we have made substantial financial contributions to the High Commissioner's efforts. Last December Canada doubled its annual contribution to \$2 million. In April, a special \$700,000 contribution was made to the Indochina programme. I am pleased to be able to announce today that my government is making a further half million dollar contribution to this programme. We recognize the need; we know the programme; we are pleased the money will be so well spent.

By outlining the actions the Canadian Government and the Canadian people are taking, I hope, Mr. Chairman, that I have established the seriousness with which my country views the current situation. We are prepared, we are willing -- and indeed anxious -- to make our best effort to alleviate the suffering inflicted on so many people by the actions of their own governments. We urge other countries to find the humanity in the souls of their nations to make similar efforts.

But alleviating the suffering is not solving the problem. To lower the fever is not to eradicate the infection. It is the cause of the problem we must address. We must identify the reason for this crisis and deal with it.

It is agreed that we are here to treat the crisis from a humanitarian point of view. But let us be clear about the meaning of humanitarian. One cannot arbitrarily separate out aspects of the problem such as first asylum or resettlement and term them humanitarian, and then dismiss the root causes of the exodus as political. It is no less political to urge countries to maintain a generous first asylum policy, or to provide financing for the care of refugees, than it is to urge the countries of exodus to abandon the policies causing the outflow and the practices that abet it. It is no less humanitarian to demand, as Canada does, that they deal with their citizens without discrimination and in a humane manner. It is our humanity that cries out for an end to this flagrant, this continuing, this outrageous violation of human rights.

Mr. Chairman, we have examined with care the High Commissioner's Note of July 9 and find ourselves in broad agreement with his analysis of the situation and with his suggested plan of action. We believe it is particularly important to emphasize the inter-related nature of steps to be taken. One aspect of the solution cannot be separated from the other. The plan will be ineffectual if the countries of exodus: Viet-Nam, Kampuchea and Laos, do not accept their responsibilities. The international community holds them responsible for the fate of all their citizens. Certainly their citizens must be able to exercise the fundamental human right to leave their homeland if they so wish. Canada has repeatedly stressed the obligation of all countries to honour this basic right.

But the governments of the exodus have the paramount responsibility to ensure that departures of their citizens take place in a safe and orderly manner, and without threat or penalty of any kind. The international community rejects as an unconscionable violation of human rights the attempt to expel or otherwise eliminate any ethnic community or any socio-economic group. Only if the countries of origin respond to these humane and just demands will it be possible for the problem to be solved rather than the symptoms merely alleviated. This must be fully emphasized in the summing up of our meeting.

Mr. Chairman, Canada thanks you for calling this meeting. It is a tribute to your high office, and to yourself, that your call has had so large a response. Canada is doing what she can in these dreadful circumstances. May no country leave this hall unable to say the same.

# STATEMENT DISCOURS



NOTES POUR UNE ALLOCUTION  
DU SECRÉTAIRE D'ÉTAT  
AUX AFFAIRES EXTÉRIEURES,  
FLORA MACDONALD,  
DEVANT LA CONFÉRENCE  
DES NATIONS UNIES SUR  
LES RÉFUGIÉS À GENÈVE  
LE 20 JUILLET 1979

---

(TRADUCTION)

Monsieur le président,

La tragédie nous réunit ici et, si le Canada est heureux de la tenue de la Conférence, qu'il a d'ailleurs demandée, il déplore les circonstances qui l'ont rendue nécessaire.

Il n'est pas nécessaire que je décrive le sort des centaines de milliers de réfugiés de l'Asie du Sud-Est qui souffrent - et dans nombre de cas, meurent - pendant même que nous nous réunissons. Tous ici sont au courant de la situation. Le peuple canadien, mis au fait de celle-ci, a réagi face à cette souffrance.

Mon pays, monsieur le président, a toujours ouvert ses portes aux réfugiés. Depuis la Seconde Guerre mondiale, le Canada a accueilli plus de 350 000 réfugiés de diverses régions du monde, chiffre considérable proportionnellement à sa population.

Et les Canadiens continuent de répondre aux appels de détresse, notamment à ceux qui concernent les réfugiés indochinois. Entre 1975 et la fin de 1978, le Canada a vu arriver 9 000 réfugiés de cette région. En décembre dernier, le gouvernement canadien annonçait qu'il réinstallerait 5 000 Indochinois en 1979. Compte tenu de la détérioration de la situation, nous avons augmenté ce chiffre à 12 000 en juin. Lors du sommet de Tokyo, notre Premier ministre a confirmé que le Canada était même disposé à faire davantage.

Monsieur le président, mon gouvernement reconnaît qu'il faut inciter les pays de premier asile à accueillir les réfugiés qui fuient l'oppression brutale dont ils sont victimes dans leurs propres pays. Ces pays doivent recevoir l'assurance que les réfugiés seront réinstallés ailleurs dans le monde. En reconnaissance de ce fait, mon gouvernement a annoncé il y a deux jours qu'il accueillerait jusqu'à 50 000 réfugiés d'ici la fin de 1980. Ainsi, les pays de premier asile savent que le Canada recevra jusqu'à 3 000 de ces infortunés chaque mois, ce qui représente trois fois notre contingent initial. Nous mettons au défi d'autres pays de suivre notre exemple.

Les délégués seront peut-être intéressés de savoir que le programme que nous avons lancé pour remplir cet engagement appelle la participation active des citoyens privés et des organismes canadiens. Le gouvernement du Canada parrainera un réfugié pour chaque réfugié parrainé privément. Notre population a répondu immédiatement et généreusement. Je n'ai aucun doute que nous atteindrons notre objectif.

Le rôle de nos gouvernements provinciaux mérite d'être souligné car ils fournissent bon nombre des services dont sont tributaires les réfugiés durant leur période de réinstallation. Nous sommes restés en étroite liaison avec eux et je dois dire qu'ils nous ont fourni encouragement et soutien.

Monsieur le président, le Canada est conscient qu'il peut le plus contribuer à résorber l'actuel désastre en Asie du Sud-Est par l'accueil des réfugiés. Il n'en reconnaît pas moins la nécessité de contributions au programme indochinois du HCR.

Le Canada voudrait ici rendre hommage au Haut-commissaire pour les réfugiés et à son personnel pour l'aide humanitaire accordée à ces victimes. Nous avons une grande admiration pour le zèle avec lequel son organisme a oeuvré dans les conditions les plus difficiles. Sans la protection et les soins accordés par son personnel et en l'absence des arrangements de réinstallation qu'il a conclus, la misère des réfugiés serait plus grande et plus prolongée. Nous l'assurons du plein appui du Canada. Par le passé, nous avons apporté une importante contribution financière aux projets du Haut-commissariat. En décembre dernier, le Canada a doublé sa contribution annuelle, la faisant passer à 2 millions de dollars. En avril, il a versé une contribution spéciale de 700 000 dollars au programme indochinois. Je suis heureuse de pouvoir annoncer aujourd'hui que mon gouvernement versera à ce programme 500 000 dollars supplémentaires. Nous sommes conscients des besoins; nous connaissons le programme et nous sommes heureux que cet argent soit si bien dépensé.

J'espère, monsieur le président, qu'en exposant les mesures que prennent le gouvernement et le peuple canadiens, j'illustre le degré de gravité que mon gouvernement reconnaît à la présente situation. Nous sommes prêts et disposés et d'ailleurs nous tenons à tout faire en notre possible pour soulager les souffrances qu'ont infligées à leurs propres citoyens les gouvernements des pays de l'exode. Nous exhortons les autres nations à puiser dans le sentiment de leur humanité collective la volonté de consentir des efforts semblables. Toutefois, il ne suffit pas de soulager les souffrances pour résoudre le problème; il ne suffit pas d'abattre la fièvre pour éradiquer le mal. Nous devons nous pencher sur ses causes premières, les cerner et les résorber.

Il est entendu que nous sommes ici pour examiner cette crise dans une perspective humanitaire. Mais entendons-nous sur le sens du mot humanitaire. On ne peut arbitrairement coiffer de ce vocable des aspects du problème tels le premier asile et la réinstallation et écarter les causes premières sous prétexte qu'elles sont de nature politique. Il est non moins politique d'inciter des pays à continuer de pratiquer une politique de premier asile généreuse ou à contribuer financièrement à l'entretien des réfugiés que d'inciter les pays de l'exode à abandonner les politiques et les pratiques à l'origine du flot des réfugiés. Il n'est pas moins humanitaire de réclamer, comme le fait le Canada, qu'ils traitent leurs citoyens de façon humanitaire et non discriminatoire. C'est le sentiment de notre solidarité avec ces êtres humains qui nous fait exiger une fin à cette agression flagrante et outrageante des droits fondamentaux de la personne.

Monsieur le président, nous avons étudié attentivement la note du Haut-commissaire en date du 9 juillet et nous sommes d'accord dans l'ensemble avec son analyse de la situation et le plan d'action qu'il propose. Nous croyons qu'il importe tout particulièrement de souligner l'interrelation des mesures qui doivent être prises. Les éléments de solution ne peuvent être dissociés. Le plan sera sans effet si les pays de l'exode - le Vietnam, le Kampuchea et le Laos - ne prennent pas leurs responsabilités. La communauté internationale les tient responsables du sort de tous leurs citoyens. Certes, ceux-ci doivent pouvoir se prévaloir du droit fondamental de quitter leur pays d'origine. Le Canada a maintes fois répété que tous les pays se doivent de respecter ce droit fondamental.

Cependant, les gouvernements des pays de l'exode doivent au premier chef s'assurer que de tels départs se font d'une façon sûre et ordonnée, sans menace ni sanction de quelque sorte. La communauté internationale considère comme une atteinte intolérable aux droits de la personne toute tentative d'éliminer, par l'expulsion ou par d'autres moyens, une communauté ethnique ou un groupe socio-économique. La famille des nations ne pourra contribuer effectivement à la solution du problème que si les pays de l'exode sont sensibles à ces préoccupations. Autrement nous ne ferons que soulager les symptômes. Il faut que l'issue de notre réunion fasse clairement ressortir cette conclusion.

Monsieur le président, le Canada vous remercie d'avoir convoqué cette conférence. Le fait que votre appel ait suscité une telle réponse témoigne de l'estime que la communauté des nations attache à votre poste et à vous-même. Le Canada fait tout en son possible pour mettre fin à la tragédie indochinoise. Qu'aucun pays ne quitte cette salle sans pouvoir en dire autant.







# Biographies

---

(August 1979)

## THE HONOURABLE FLORA MACDONALD

Secretary of State for External Affairs

Flora MacDonald was born in North Sydney, Nova Scotia, in June 1926. She attended local schools in North Sydney and Empire Business College. In 1972 she became the first woman to graduate in Canadian and International Studies from the National Defence College.

From 1957 to 1966 Flora MacDonald served with the Progressive Conservative National Headquarters, for the last five years as executive director. From 1966 to 1969 she was national secretary of the Progressive Conservative Association of Canada. She was administrative officer and tutor in the Department of Political Studies at Queen's University from 1966 to 1972.

Flora MacDonald was elected to the House of Commons in the general election of October 1972, and was subsequently re-elected in July 1974 and May 1979. During her various terms in the House of Commons she was particularly concerned with issues that dealt with Indian Affairs and Northern Development, Housing and Urban Affairs and Federal-Provincial Relations.

She has been an active member of many organizations. She was president of the Elizabeth Fry Society of Kingston, executive director of the Committee for an Independent Canada and director of the Canadian Political Science Association. Flora MacDonald is a member of the Canadian Institute of International Affairs and the Canadian Civil Liberties Association.

Publications to her credit include "Electoral Reform", a paper presented to the Parliamentary Committee on Election Expenses, "Political Participation of Women in Canada", written for the Royal Commission on the Status of Women, and "Participatory Democracy: Who is In? Who is Out?", prepared for the National Defence College.

---



# Biographies

---

(Août 1979)

## L'HONORABLE FLORA MACDONALD

Secrétaire d'État aux Affaires extérieures

Flora MacDonald est née le 3 juin 1926 à North Sydney (Nouvelle-Écosse). Elle fait ses études à l'*Empire Business College* et est la première diplômée du Collège de la Défense nationale (1972) en études canadiennes et internationales.

En 1957, elle entre au siège du Parti progressiste conservateur, à Ottawa, où elle travaille pendant neuf ans, les cinq dernières années à titre de directeur exécutif. De 1966 à 1969, elle assume les fonctions de secrétaire nationale du Parti progressiste conservateur du Canada.

De 1966 à 1972, Flora MacDonald est agent administratif et répétiteur au Département d'études politiques de l'Université Queen's.

Flora MacDonald est élue à la Chambre des communes lors des élections générales d'octobre 1972 et réélue par la suite en juillet 1974 et en mai 1979. Au cours de ses divers mandats à la Chambre des communes, elle s'intéresse particulièrement aux questions liées aux affaires indiennes et du Nord canadien, aux affaires urbaines et au logement de même qu'aux relations fédérales-provinciales.

Elle a été un membre actif de nombreuses organisations. Elle a été présidente de la Société *Elizabeth Fry* de Kingston, directeur exécutif du Comité pour l'indépendance du Canada et directeur de l'Association canadienne de science politique. Flora MacDonald est membre de l'Institut canadien des affaires internationales et de l'Association canadienne pour les libertés civiles.

Parmi les ouvrages qu'elle a publiés, nous pouvons citer *Electoral Reform* (un document présenté au Comité parlementaire des dépenses électorales), *Political Participation of Women in Canada* (rédigé à l'intention de la Commission royale d'enquête sur la situation de la femme) et *Participatory Democracy: Who is In? Who is Out?* (rédigé pour le Collège de la défense nationale).

---

DOCS

CA1 EA511 79V34 EXF

United Nations. General Assembly  
(34th : 1979 : New York, N.Y.)

Visit to New York of the Honourable  
Flora MacDonald, Secretary of State  
for External Affairs : September  
1979 = Visite a New

LIBRARY E A/BIBLIOTHEQUE A E



3 5036 20024011 0



External Affairs  
Canada

Affaires extérieures  
Canada